



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 70876

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les conclusions du rapport sénatorial intitulé « Nuisances environnementales de l'automobile : quels vrais enjeux ? ». Selon ce rapport, 20 % des véhicules les plus anciens génèreraient 60 % de la pollution. Aussi il est proposé l'instauration d'une prime de 5 000 francs, non pour acheter un véhicule neuf, mais juste pour mettre le vieux à la casse. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70876

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7336